

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

RESTRICTED

TEX/W/6

31 août 1972

Distribution spéciale

## Groupe de travail du commerce des textiles

### STRUCTURE ET PORTEE DE L'ETUDE DES TEXTILES

#### Note du secrétariat

1. Comme suite à la discussion qui s'est déroulée en juillet à la première réunion du Groupe de travail, le secrétariat a demandé par écrit à divers gouvernements de communiquer des données statistiques et autres qu'il estimait nécessaires pour l'Etude et qu'il ne pouvait obtenir facilement de sources non officielles. Plusieurs gouvernements ont répondu à cette demande en fournissant une partie de la documentation requise. Pour faciliter la discussion au Groupe de travail à sa réunion de septembre, le secrétariat a établi, d'après la documentation dont il disposait, des projets de textes de quelques chapitres de l'Etude.

2. Le secrétariat a rédigé ces projets en supposant que la structure de l'Etude se présenterait à peu près comme il suit.

Introduction	Remarques introductives et explicatives	A rédiger
Chapitre 1	Production et consommation de textiles	<u>Spec(72)87</u>
Chapitre 2	Commerce international des textiles	<u>Spec(72)88</u>
Chapitre 3	Structure de l'industrie textile	A rédiger
Chapitre 4	Importance de l'industrie textile pour les pays en voie de développement	A rédiger
Chapitre 5	Mesures gouvernementales d'aide aux aménagements de structure dans l'industrie textile	A rédiger
Chapitre 6	Politiques commerciales et obstacles au commerce	A rédiger
Annexes	Tableaux statistiques - dont une partie figure dans les documents	<u>Spec(72)89</u> <u>Spec(72)91</u>

3. Conformément aux avis exprimés par des membres du Groupe de travail à la réunion tenue en juillet, le secrétariat s'est efforcé de tenir compte de la situation dans le plus grand nombre possible de pays<sup>1</sup>. Il y a des difficultés d'ordre pratique

<sup>1</sup>Les appellations employées dans l'Etude n'impliquent aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

à obtenir des données significatives pour beaucoup de pays, mais le tableau de la production et du commerce qui est présenté dans les deux projets de chapitres déjà distribués a néanmoins une portée générale. Les lacunes de la documentation statistique ont été comblées par des estimations lorsqu'il était nécessaire et l'on peut soutenir que l'écart qui pourrait exister entre le tableau de la situation qui est exposé dans le projet et celui auquel on aurait été conduit si l'on avait eu des données pour tous les pays du monde n'est pas important au point d'avoir une incidence sur les observations de fond ou conclusions présentées.

4. A la réunion tenue en juillet, des membres du Groupe de travail ont aussi exprimé l'avis que le champ d'application de l'Etude devrait comprendre les articles finis autres que les vêtements. En raison du manque de données statistiques suffisantes, il a été difficile de présenter un exposé complet sur le commerce et la production dans ce secteur et dans la plupart des cas il n'a été tenu compte que des articles les plus importants de cette catégorie.

5. Ainsi qu'il a été décidé, l'Etude visera à présenter la situation telle qu'elle était selon les données connues les plus récentes, c'est-à-dire en général la situation qui existait en 1970. Les chiffres relatifs à 1960 ou 1961 et à la période 1965-1970 sont généralement employés pour mettre en évidence les changements intervenus.

6. Le secrétariat espère que les observations que les membres du Groupe de travail présenteront à la réunion de septembre lui fourniront de nouvelles indications pour la révision et la mise au point des textes déjà distribués et pour la préparation des autres chapitres de l'Etude.